

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES  
ET DU  
DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le 10.06.14 003364 CM

—  
Le Directeur de Cabinet  
—

Maître,

Par lettre du 6 février dernier, vous avez sollicité la communication, sur le fondement des dispositions de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978, d'éventuels télégrammes diplomatiques faisant état d'une conversation entre M. Yannick Gérard et/ou M. Jean-Christophe Belliard et M. Ferdinand Nahimana.

Les recherches effectuées ont permis de trouver quatre télégrammes, datés du mois de juillet 1994, faisant état de conversations entre MM. Gérard et Nahimana. Je vous en adresse des copies ci-jointes.

Je vous prie de croire, Maître, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Alexandre ZIEGLER

Maître Jean-Marie BIJU-DUVAL  
6, villa Saint-Jacques  
75014 PARIS